



Association Genevoise de Tourisme Pédestre

Correspondance: Case postale 6103 - CH-1211 Genève 6 - Renseignements: Tél. (022) 311 99 70
CCP 12-9305-4 - Documentation disponible à l'Arcade du Molard, Place du Molard 4, Genève

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MARS 1998 au Cercle de l'Espérance

Séance ouverte à 14 h.40. Mme Nadia CONSTANTINIDI, Présidente, salue l'assemblée, constituée de 95 personnes, présente excuses et salutations des invités et membres - dont M. L. GATTLEN, ex-Président -, empêchés d'assister à cette réunion, et remercie les invités et membres présents, ainsi que le Comité. Celui-ci est composé de Mmes N. Constantinidi, E. Guillamon, S. Gauthier, S. Hadjidakis, M. Hones et M. Matthey, de MM. J.-C. Cima, J.-M. Gobet et G. Monnier.

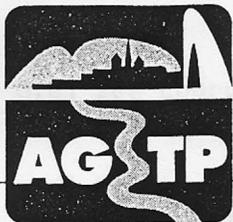
Une minute de silence est observée pour tous les amis qui nous ont quittés en 1997, particulièrement M. Homy MEYKADEH, décédé lors d'une de nos courses.

ORDRE DU JOUR

1. P-V. de l'Assemblée Générale du 15.3.97
2. Rapport de la Coordinatrice des courses
3. Rapport de la Trésorière
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Rapport de la Présidente
6. Discussion sur ces rapports et vote
7. Elections
8. Propositions individuelles
9. Divers.

1. Le P-V. ne suscite aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.
2. Mme E. Guillamon commente avec sa verve habituelle les courses effectuées durant l'année écoulée.
3. Mme M. Matthey fait quelques commentaires sur le bilan au 31.12.97 (réserve pour le 25ème anniversaire; achat de deux radios-émettrices dont l'une est présentée à l'assemblée) et demande de rectifier le chiffre total des membres AGTP en 1997, soit 457 au lieu de 424, car 33 couples font 66 personnes !
4. Mme A. Corbaz, vérificatrice des comptes, lit son rapport.
5. La Présidente fait son rapport annuel d'activités. Elle relève la qualité des programmes détaillés et félicite les auteurs des croquis, Mme S. Gauthier et M. R. Collet. Les finances de l'AGTP étant saines, pas d'augmentation des cotisations prévues. Quant aux séjours, les taux de change favorables, entre autres avantages, expliquent les bénéfiques enregistrés. L'effectif des membres ayant quelque peu diminué, Mme N. Constantinidi prie chacun de faire de la publicité dans son entourage pour le "remonter".
- 6.a) M. J.-C. Cima, vice-président, fait un exposé circonstancié sur le balisage qui est resté au "statu quo" en 1997. Il résume le jalonnement du Projet de loi pour les chemins pédestres et présente un plan de celui-ci.
- b) La Présidente signale que les Neuchâtelois viendront à Genève le 5 juillet. A cette occasion, l'AGTP leur fera connaître le Sentier du Rhône.

- 6.c) Les cours techniques n'ont pas eu lieu en 1997. En effet, la FSTP a reçu moins de subventions et a dû faire face à des dépenses accrues.
- d) Si des membres AGTP sont intéressés à assister aux Assemblées générales d'autres sections, qu'ils le fassent savoir à la Présidente. A ce propos, noter que l'Assemblée Générale de la Fédération, le 6 juin, aura lieu dans la salle de spectacle du Cercle de l'Espérance et que les Genevois sont cordialement invités à y assister.
- e) Pour la deuxième fois, nous participerons à la randonnée organisée par le Conseil du Léman pour les jeunes de 14 à 16 ans. Cette année, nous les conduirons sur le sentier du Rhône et les membres AGTP sont bienvenus comme accompagnateurs.
- f) M. ANSELME, du Dpt de l'Ain, donne des précisions concernant INTERREG et le Tour du Léman.
- Les divers rapports sont acceptés par acclamation.
7. Mme M. Matthey confirme sa démission, principalement pour des raisons techniques, son ordinateur n'étant pas compatible avec ce qui se fait actuellement. Après 4 ans de bons et loyaux services, elle désire se retirer. Suite à l'annonce envoyée à tous les membres, une seule candidature nous est parvenue, celle de Mme Denise Paquier, pour le poste de Trésorière. La Fiduciaire Nicole Chatton, elle, s'occupera des questions financières.
- L'élection de Mme D. Paquier au Comité est approuvée par acclamation.
- MM. J-C. Cima et G. Monnier sont réélus pour un nouveau mandat de trois ans.
8. Aucune proposition individuelle n'est parvenue à la Présidente, ni par courrier, ni lors de cette assemblée.
- 9.a) Mme C. Constantinidi constate que les soirées du premier mercredi du mois au Cercle de l'Espérance ne sont pas très courues et se demande pourquoi. Elle attend remarques et suggestions à ce sujet. Mme N. Lagier ajoute que ces réunions informelles sont fort sympathiques et suivies généralement d'une agape en commun.
- b) A l'Arcade du Molard, les hôtes, très sollicitées, n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à l'AGTP, mais tiennent toujours notre documentation à disposition.
- c) Un membre souhaiterait un balisage partiel en ville. M. J-C. Cima explique qu'il existe, à Cornavin, un plan indiquant quel moyen de transport prendre. Par exemple, le bus 2 pour le sentier du Rhône. Mais un balisage jaune ne serait pas possible car il y a déjà pléthore d'écriteaux à Genève.
- d) Pour la randonnée du 7 juin, il faudra impérativement prendre le bus No 9 qui part de Cornavin à **8 heures 57** et arrive à **9 h.18** à l'arrêt Meyrin-Hôpital de la Tour. Le départ de là se fera à 9 h.20 pour rejoindre les invités suisses venus en car. Nous partirons tous ensemble de la Route du Mandement vers 9 h.35. Cette information passera déjà vendredi 5 juin au 182.
- e) M. J. Monnier, Président de l'AVTP, prend la parole et souligne, entre autres, les rapports étroits existant depuis de nombreuses années entre nos deux associations.



Association Genevoise de Tourisme Pédestre

Correspondance: Case postale 6103 - CH-1211 Genève 6 - Renseignements: Tél. (022) 311 99 70
CCP 12-9305-4 - Documentation disponible à l'Arcade du Molard, Place du Molard 4, Genève

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MARS 1998 au Cercle de l'Espérance

Séance ouverte à 14 h.40. Mme Nadia CONSTANTINIDI, Présidente, salue l'assemblée, constituée de 95 personnes, présente excuses et salutations des invités et membres - dont M. L. GATTLEN, ex-Président -, empêchés d'assister à cette réunion, et remercie les invités et membres présents, ainsi que le Comité. Celui-ci est composé de Mmes N. Constantinidi, E. Guillamon, S. Gauthier, S. Hadjidakis, M. Hones et M. Matthey, de MM. J.-C. Cima, J.-M. Gobet et G. Monnier.

Une minute de silence est observée pour tous les amis qui nous ont quittés en 1997, particulièrement M. Homy MEYKADEH, décédé lors d'une de nos courses.

ORDRE DU JOUR

1. P-V. de l'Assemblée Générale du 15.3.97
2. Rapport de la Coordinatrice des courses
3. Rapport de la Trésorière
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Rapport de la Présidente
6. Discussion sur ces rapports et vote
7. Elections
8. Propositions individuelles
9. Divers.

1. Le P-V. ne suscite aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.
2. Mme E. Guillamon commente avec sa verve habituelle les courses effectuées durant l'année écoulée.
3. Mme M. Matthey fait quelques commentaires sur le bilan au 31.12.97 (réserve pour le 25ème anniversaire; achat de deux radios-émettrices dont l'une est présentée à l'assemblée) et demande de rectifier le chiffre total des membres AGTP en 1997, soit 457 au lieu de 424, car 33 couples font 66 personnes !
4. Mme A. Corbaz, vérificatrice des comptes, lit son rapport.
5. La Présidente fait son rapport annuel d'activités. Elle relève la qualité des programmes détaillés et félicite les auteurs des croquis, Mme S. Gauthier et M. R. Collet. Les finances de l'AGTP étant saines, pas d'augmentation des cotisations prévues. Quant aux séjours, les taux de change favorables, entre autres avantages, expliquent les bénéfiques enregistrés. L'effectif des membres ayant quelque peu diminué, Mme N. Constantinidi prie chacun de faire de la publicité dans son entourage pour le "remonter".
- 6.a) M. J.-C. Cima, vice-président, fait un exposé circonstancié sur le balisage qui est resté au "statu quo" en 1997. Il résume le jalonnement du Projet de loi pour les chemins pédestres et présente un plan de celui-ci.
- b) La Présidente signale que les Neuchâtelois viendront à Genève le 5 juillet. A cette occasion, l'AGTP leur fera connaître le Sentier du Rhône.

- 6.c) Les cours techniques n'ont pas eu lieu en 1997. En effet, la FSTP a reçu moins de subventions et a dû faire face à des dépenses accrues.
- d) Si des membres AGTP sont intéressés à assister aux Assemblées générales d'autres sections, qu'ils le fassent savoir à la Présidente. A ce propos, noter que l'Assemblée Générale de la Fédération, le 6 juin, aura lieu dans la salle de spectacle du Cercle de l'Espérance et que les Genevois sont cordialement invités à y assister.
- e) Pour la deuxième fois, nous participerons à la randonnée organisée par le Conseil du Léman pour les jeunes de 14 à 16 ans. Cette année, nous les conduirons sur le sentier du Rhône et les membres AGTP sont bienvenus comme accompagnateurs.
- f) M. ANSELME, du Dpt de l'Ain, donne des précisions concernant INTERREG et le Tour du Léman.
- Les divers rapports sont acceptés par acclamation.
7. Mme M. Matthey confirme sa démission, principalement pour des raisons techniques, son ordinateur n'étant pas compatible avec ce qui se fait actuellement. Après 4 ans de bons et loyaux services, elle désire se retirer. Suite à l'annonce envoyée à tous les membres, une seule candidature nous est parvenue, celle de Mme Denise Paquier, pour le poste de Trésorière. La Fiduciaire Nicole Chatton, elle, s'occupera des questions financières.
- L'élection de Mme D. Paquier au Comité est approuvée par acclamation.
- MM. J-C. Cima et G. Monnier sont réélus pour un nouveau mandat de trois ans.
8. Aucune proposition individuelle n'est parvenue à la Présidente, ni par courrier, ni lors de cette assemblée.
- 9.a) Mme C. Constantinidi constate que les soirées du premier mercredi du mois au Cercle de l'Espérance ne sont pas très courues et se demande pourquoi. Elle attend remarques et suggestions à ce sujet. Mme N. Lagier ajoute que ces réunions informelles sont fort sympathiques et suivies généralement d'une agape en commun.
- b) A l'Arcade du Molard, les hôtes, très sollicitées, n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à l'AGTP, mais tiennent toujours notre documentation à disposition.
- c) Un membre souhaiterait un balisage partiel en ville. M. J-C. Cima explique qu'il existe, à Cornavin, un plan indiquant quel moyen de transport prendre. Par exemple, le bus 2 pour le sentier du Rhône. Mais un balisage jaune ne serait pas possible car il y a déjà pléthore d'écriteaux à Genève.
- d) Pour la randonnée du 7 juin, il faudra impérativement prendre le bus No 9 qui part de Cornavin à **8 heures 57** et arrive à **9 h.18** à l'arrêt Meyrin-Hôpital de la Tour. Le départ de là se fera à 9 h.20 pour rejoindre les invités suisses venus en car. Nous partirons tous ensemble de la Route du Mandement vers 9 h.35. Cette information passera déjà vendredi 5 juin au 182.
- e) M. J. Monnier, Président de l'AVTP, prend la parole et souligne, entre autres, les rapports étroits existant depuis de nombreuses années entre nos deux associations.

9.f) M. CODURI, du CODERANDO, remercie l'AGTP de l'avoir invité et rend hommage aux valeureux Genevois ayant participé à la course sur le Chemin de Compostelle qui avait "bénéficié" d'un temps fort pluvieux.

La séance, sur ces bonnes paroles, est levée à 16 h.10 et est suivie d'un apéritif avec abondance d'amuse-bouches, salés et sucrés, à la satisfaction générale.

La Présidente : La secrétaire :

N. Constantinidi.

Nadia CONSTANTINIDI

Marylou HONES